1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	INFIRMIER
Emploi	INFIRMIER
Métier	Profession de soins et activités paramédicales
% temps	100%

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle EST
Structure interne (CR - *Code et Libellé)*	0227 - 69G37 HC
Unité fonctionnelle *(Code et Libellé)*	2062 - Lasègue

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'infirmier est placé

- sous l'autorité directe du cadre de santé qui coordonne les soins et l'activité de l'unité. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe pluri professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.
- sous l'autorité hiérarchique du directeur et par délégation, du coordonnateur général des soins et des cadres de santé assistants du chef de pôle.
- sous l'autorité fonctionnelle du chef de son pôle d'affectation, du médecin responsable de l'unité.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (Titre IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'inscription à l'ordre infirmier est obligatoire pour exercer

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : 100%
- Amplitude horaire journalière 6h30 à 21h
- Horaires types : 06h30-15h15 et 12h15 à 21h
- Cycles en repos variables sur la base de 36 heures.

En fonction des choix institutionnels dans les mois à venir, les horaires et les organisations seront peut-être amenés à changer.
En fonction des besoins et à la demande de l'encadrement, l'agent sera amené à effectuer des remplacements dans le pôle et dans l'institution.
Les congés sont pris dans le respect de l'organisation du service (maintien des effectifs de fonctionnement) et des règles institutionnelles.

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le Pôle EST comprend :

- Le secteur de psychiatrie comprenant les communes de Villeurbanne et de l'Est lyonnais.
  - 1 service CMP / CADEO *(Centres d'Accueil, d'Evaluation et d'orientation)* implanté sur les villes de Villeurbanne, Décines et Bron.
  - 1 service CRP *(Centre de Réhabilitation et de Psychoéducation)* avec ses antennes en proximité des structures (CMP/CADEO).
  - 1 service Ambulatoire avec une hospitalisation de jour et une équipe mobile
  - 1 service d'hospitalisation temps complet avec 4 unités.

- 1 service Hospitalo Universitaire de Coordination, de Réhabilitation et d'Evaluation avec ses centres experts diagnostic et les consultations spécialisées.
  Les centres experts en psychiatrie et les consultations spécialisées ont pour missions d'améliorer le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des patients souffrant de maladies psychiatriques résistantes.

- 1 service Hospitalo Universitaire des pathologies psychiatriques résistantes.
- Le service Recherche Psychiatrie et Société / réseau ORSPERE SAMDARRA.
- 1 service réalisant une équipe mobile inter polaire pour patients en structures médico-sociales.

Pour encourager et soutenir la recherche et la formation des professionnels de santé et des chercheurs en psychiatrie sont hébergés au Pôle Est

- Le centre recherche CRNL Psy R²

❖ **L'unité Ernest Lasègue** est une unité d'hospitalisation complète de 18 lits accueillant des patients adultes, dont la pathologie psychiatrique est en cours de stabilisation et nécessitant un accompagnement renforcé pour favoriser la sortie d'hospitalisation.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

- L'infirmier exerce sa fonction au sein d'une équipe pluri professionnelle
- L'infirmier réalise, dans le respect des règles professionnelles, des soins préventifs, curatifs ou palliatifs de nature technique, relationnelle, éducative et rééducative en tenant compte de l'évolution des sciences et des techniques. Son action vise à maintenir, restaurer et promouvoir la santé et l'autonomie de la personne dans ses composantes psychologiques, sociales, économiques et culturelles.

- Les soins infirmiers sont dispensés soit sur prescription médicale, soit dans le cadre du rôle propre.
- L'infirmier participe également à des actions de formation, d'encadrement des étudiants, de prévention et d'éducation à la santé et de recherche en soins infirmiers.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

7.1 Activités relationnelles et de soin

- Participer à l'accueil et à l'information des patients et de leur entourage,
- Assurer l'exécution des soins relevant du rôle propre infirmier et ceux du rôle prescrit et en assurer la traçabilité,
- Surveiller l'évolution des personnes et évaluer leur comportement,
- Permettre aux personnes hospitalisées de retrouver la plus grande autonomie possible au regard de leur pathologie, en utilisant l'éventail d'outils thérapeutiques du pôle,
- Participer à la réflexion autour d'un projet de soin individualisé pour chaque patient incluant les moyens de sa mise en œuvre,
- Participer aux entretiens médico-infirmiers,
- Conduire des entretiens infirmiers,
- Contribuer à garantir la pérennité du cadre de soins,
- Organiser son travail en collaboration avec les ASD, sous sa responsabilité et dans le respect de leur champ de qualification,
- Assurer l'encadrement des personnels placés sous sa responsabilité (ASD/ASH),
- Participer aux réunions cliniques et institutionnelles,
- Assurer une continuité de soins entre l'intra et l'extra hospitalier,
- Participer à l'évolution et aux changements institutionnels,
- S'inscrire dans les activités institutionnelles,
- S'inscrire dans l'organisation générale de l'institution en participant aux soins programmés et demande d'intervention pour la gestion des urgences.

7.2 Activités administratives et organisationnelles

- Planifier les soins et activités thérapeutiques,
- Assurer la tenue des dossiers (retranscriptions d'informations, synthèses de prise en charge),
- Tenir à jour les mouvements (entrées, sorties, permissions, fugues…),
- Utiliser les moyens d'évaluations retenus par l'établissement (PMSI),
- Participer à l'organisation logistique nécessaire au bon déroulement des soins au regard de l'effectif nécessaire à la réalisation des rendez-vous et consultations,
- Assurer la gestion et le contrôle des produits, matériels et dispositifs médicaux.

8. ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- Participer activement à l'encadrement pédagogique des étudiants infirmiers et aides-soignants et s'informer régulièrement de l'évolution de l'enseignement et de son incidence sur les terrains de stage (participation aux commissions de stage),
- Initier et/ou participer à des démarches qualité,
- Participer aux groupes de réflexion des pratiques,
- S'inscrire activement dans les projets de recherche et d'évaluation menés,
- Initier et/ou participer à la mise en place d'activités visant à stimuler les capacités cognitives intellectuelles, de socialisation et d'affirmation de soi des patients,
- Concourir à la mise en œuvre des axes prioritaires du projet de pôle : Soins, Recherche, Enseignement
- S'inscrire dans les démarches de recherche menées dans le service et dans le pôle.

9. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

9.1. COMPÉTENCES RECHERCHÉES

Compétences *requises pour le poste et réévaluées lors de l'entretien annuel*	**1** A développer	**2** Pratique courante	**3** Maîtrisée	**4** Expert
Créer et développer une relation de confiance et d'aide avec le patient et son entourage, en cohérence avec le projet de soins personnalisé		x		
Collaborer en équipe pluriprofessionnelle à la démarche d'accompagnement du patient et de son entourage dans les différentes dimensions du soin		x		
Analyser et évaluer le degré d'autonomie d'une personne en équipe pluriprofessionnelle		x		
Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes à l'intérieur		x		
Promouvoir la démarche qualité dans les activités quotidiennes		x		
Respecter le patient, la confidentialité, la législation et les procédures en vigueur.		x		
Réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne en cohérence avec le projet de soins personnalisé		x		
Contribuer en équipe pluriprofessionnelle au bon fonctionnement de l'équipe de soins		x		
Rendre compte, par oral et par écrit, et partager en équipe pluriprofessionnelle l'ensemble des informations relatives au suivi personnalisé du patient et à la pratique professionnelle		x		
Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel en respectant le lieu de vie de la personne		x		
Utiliser les techniques gestes et postures/ manutention		x		
Développer une approche pédagogique auprès des nouveaux arrivants et des stagiaires		x		
Capacité de contenance psychique auprès du patient		x		
Capacité à évaluer le risque suicidaire, le risque auto ou hétéro-agressif et agir en équipe pluriprofessionnelle		x		
Capacité à évaluer et gérer les situations d'urgence, notamment les situations de violence		x		
Posséder des connaissances en psychopathologie, santé mentale et traitements spécifiques, et les réactualiser.		x		
Etablir une anamnèse infirmière du patient, recueillir des données, les analyser et les interpréter.		x		
Respecter le patient, la confidentialité, la législation et les procédures en vigueur.		x		

1. ***A développer :*** *n'est pas indispensable à la tenue du poste (**savoir-faire de base : appliquer**)*
2. ***Pratique courante*** *: utilisé quotidiennement – existence de protocole et procédure (**savoir-faire pratique : adapter**)*
3. ***Maîtrisé*** *: la personne doit être autonome même en situation exceptionnelle, hors protocole (**savoir-faire maitrisé : optimiser**)*
4. ***Expert*** *: référent, tuteur, formateur – transmission du savoir et du savoir-faire **(savoir-faire d'expertise : innover et transmettre).***

9.2. DIPLÔME ET FORMATION

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Être titulaire du permis de conduire (souhaité)

9.3. Expérience professionnelle

Expérience en psychiatrie souhaitée

9.4. QUALITÉS REQUISES

- Esprit d'initiative et de décision, rigueur, disponibilité, assiduité, adaptabilité, dynamisme, curiosité intellectuelle.

9.5. CONNAISSANCES SPÉCIFIQUES ATTENDUES

10. Savoirs (Connaissances) requis pour le poste et réévalués lors de l'entretien annuel	Réf formation	**1**	**2**	**3**	**4**
Ergonomie			x		
Gestion du stress et des situations de crises en psychiatrie			x		
Hygiène hospitalière et Prévention des infections nosocomiales			x		
Bionettoyage et hygiène des locaux			x		
Gestes et postures - manutention			x		
Hygiène, confort et réponse aux besoins de la personne			x		
Médicales générales et/ ou scientifiques			x		
Psychologie générale et psychopathologie			x		
Premiers secours			x		
Technologies de l'information et de la communication			x		

1 Connaissances opérationnelles :
Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.
2 Connaissances générales :
Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.
3 Connaissances approfondies :
Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.
4 Connaissances d'expert :
Connaissances permettant de produire une analyse critique des théories et des principes, de redéfinir des pratiques professionnelles dans un champ ou à l'interface entre des champs différents. Connaissances très contextualisées. Durée d'acquisition de 3 / 5 ans et plus.

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT
Pôle Emetteur
Pôle Est
Modifications apportées par la nouvelle version
- Mise à jour horaire et projet Risett - Mise à jour description pôle - Mise à jour Graphique nouvelle charte

Rédaction	Vérification	Validation
L. SAROLI Cadre de santé F. BOISSIÉ Cadre supérieur de santé FF	F. MARTIN Cadre supérieur de santé	P.-H. Ducharme, Coordonnateur général des soins